



Montreuil, le 24 avril 2019

M. Gérald DARMANIN  
Ministre de l'Action et des Comptes publics  
139, rue de Bercy  
TELEDOC 146  
75012 PARIS

M. Olivier DUSSOPT  
Secrétaire d'État chargé de la Fonction  
publique  
139, rue de Bercy  
TELEDOC 146  
75012 PARIS

Mme Muriel PENICAUD  
Ministre du Travail  
127, rue de Grenelle  
75700 PARIS SP 07

N/Réf : BT/AM  
N°85 - 20190424

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2019**

Madame et Messieurs les Ministres,

Pour porter les revendications des agents et contrer le projet de loi régressif du gouvernement portant sur la Fonction publique, toutes les organisations syndicales de la Fonction publique appellent dans l'unité à construire un processus d'action inscrit dans la durée, avec un temps fort de grève le 9 mai.

Dans le même temps, le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective.

En complément du préavis spécifique déposé pour la journée du 9 mai, et afin de couvrir les actions qui pourront être décidées durant le mois de mai, la Fédération CGT des Services publics dépose une nouvelle série de préavis de grève.

À l'inverse des politiques et projets néfastes du gouvernement, nous revendiquons :

- Le retrait du projet de loi Fonction publique ;
- Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques ;
- Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux ;

- La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulu par le gouvernement ;
- Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune et une contribution accrue du capital au financement des services publics ;
- L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des services publics ;
- Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires ;
- L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et sa réduction à 32h par semaine.

Afin de permettre aux personnels d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la Fédération CGT des Services publics dépose **des préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées des 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 mai 2019** pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel, tant sur le plan national que local.

Nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,



Baptiste TALBOT  
Secrétaire général